



**CONSEIL DES COMMISSAIRES  
COUNCIL OF COMMISSIONERS**

**AVIS PUBLIC**

Avis est, par la présente, donné qu'une séance extraordinaire du Conseil des commissaires est convoquée, le tout, conformément à l'article 163 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Cette séance extraordinaire aura lieu le **mardi 2 mai 2023 à 20 h** au **7525 chemin de Chambly, Saint-Hubert, Québec**.

LE TOUT CONFORMÉMENT à la *Loi sur l'instruction publique*.

**ORDRE DU JOUR – SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

1. Ouverture de la séance
2. Déclaration du Conseil des commissaires
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions (30 minutes)
5. Résolutions
  - 5.1 Adoption de la Structure administrative 2023-2024
  - 5.2 Nomination d'un président / d'une présidente d'élection
  - 5.3 Dépôt, pour fins de consultation, d'une modification au Règlement numéro 14 – Procédure d'examen des plaintes
  - 5.4 Dépôt, pour fins de consultation, du Document de planification 2023-2024
6. Période de questions (20 minutes)
7. Clôture de séance
8. Date de la prochaine session ordinaire du Conseil : **le mardi 23 mai 2023 à 19 h 30**

Donné à Saint-Hubert (Québec) le 28 avril 2023

John McLaren, secrétaire général